

Communiqué de presse

Adaptation au changement climatique : La Banque des Territoires renforce sa contribution en mobilisant plus d'1 milliard d'euros pour accélérer l'adaptation des territoires

Paris, le 13 mai 2025

A l'occasion de la 6ème édition du Printemps des Territoires, Antoine Saintoyant, directeur de la Banque des Territoires, annonce, en présence d'Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche, le renforcement de la contribution de la Banque des Territoires au Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC3). La Banque des Territoires mobilisera plus d'1 milliard d'euros sur 5 ans pour les territoires les plus vulnérables. Cette volonté réaffirmée s'illustre par le lancement d'une offre dédiée pour accompagner les villes, particulièrement exposées aux effets du réchauffement climatique, dans leur adaptation.

La Banque des Territoires participe à hauteur de près de 35 milliards d'euros à la feuille de route du Groupe Caisse des Dépôts qui mobilise 100 milliards d'euros entre 2024 et 2028 pour accélérer la transformation écologique du pays. Elle est ainsi déjà engagée dans une stratégie globale d'adaptation des territoires au réchauffement climatique.

« Face à l'urgence climatique, nous avons la responsabilité collective d'agir vite et massivement. Ce plan d'actions global de plus d'un milliard d'euros, reflète notre détermination et notre ambition : soutenir les collectivités locales pour transformer leur vulnérabilité en moteur de résilience. » déclare **Antoine Saintoyant, directeur de la Banque des Territoires** qui ajoute « Notre rôle est d'être à leurs côtés pour mieux armer les villes face aux événements climatiques et les préparer dès maintenant aux réalités de demain. »

Des solutions sur mesure pour répondre à une ambition nationale

En complément des actions menées par l'Etat et ses opérateurs, la Banque des Territoires déploie un plan d'actions ambitieux de plus d'1 milliard d'euros, adapté aux spécificités géographiques des territoires. Elle est ainsi déjà engagée pour accompagner les territoires du littoral et de l'Outre-mer et le sera prochainement au profit des territoires de montagne, tous également exposés à des risques climatiques spécifiques.

Le plan d'actions en faveur des villes, dont l'objectif est d'améliorer le cadre de vie des habitants et de renforcer l'attractivité des villes, face aux défis climatiques, s'articule autour de trois leviers :

- **100 M€** d'ingénierie pour accompagner les territoires dans la planification, les stratégies d'adaptation, l'aide à la décision et la priorisation des projets ; dont 30 M€ dédiés à l'adaptation de villes ;
- **1 Md€** mobilisé en prêts sur Fonds d'épargne pour financer les investissements nécessaires à l'adaptation, notamment fondés sur la nature ; dont 400 Md€ sur le volet dédié aux villes ;
- **Un recours renforcé à la consignation environnementale** pour sécuriser les projets sensibles (littoral, expropriation, obligation de démolition ...).

La Banque des Territoires se mobilise ainsi pour financer un panel de solutions nouvelles, dédié principalement aux métropoles ainsi qu'à tous les territoires urbains bénéficiaires de programmes nationaux : désimperméabilisation et renaturation des sols et des cours d'eau, rénovation des bâtiments et infrastructures, développement des réseaux de froid et déploiement des stratégies d'aménagement résilientes. Une attention particulière sera portée aux quartiers de la politique de la ville (QPV).

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultramarins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



Contacts presse :

Banque des Territoires - Groupe Caisse des Dépôts

Nathalie Police – nathalie.police@caissedesdepots.fr – 06 07 58 65 19

Aurélien Imbert – aurelie.imbert@caissedesdepots.fr – 06 77 56 38 82